

Québec, le 30 mai 2007

Madame Monique Clément
Conférence régionale des élus de l'Estrie
228, chemin Cookshire
Compton (Québec) J0B 1L0

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Magog par Waste
Management Inc.**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue le 22 mai dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

- Dans le document *Analyse comparative des technologies de traitement des matières résiduelles* (février 2007) que vous avez déposé, est-ce que les prix de revient incluent les coûts de transport ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 12 juin prochain compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 18 juin à Magog.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission